

nos départements les plus pauvres, aux progrès de l'agriculture.—*A. Thouin.*

Adopter des végétaux étrangers à un climat, c'est se jeter dans la carrière douteuse des essais.—*De Gasparin.*

Le premier principe à suivre dans le choix d'un assolement consiste à l'adapter aux moyens que l'on possède pour le mettre à exécution, et aux ressources dont on dispose.—*De Gasparin.*

La science des assolements consiste dans la juste proportion des récoltes à vendre et de celles qui doivent être consommées.—*Schwartz.*

Il n'y a de bons assolements, base d'un système durable de culture, que celui qui rend suffisamment à la terre, en même temps qu'il donne des produits satisfaisants.—*Schwartz.*

Dans l'agriculture le principe fondamental, c'est de rendre toujours largement à la terre, n'importe sous quelle forme, tout ce qu'on lui enlève par les récoltes.—*Liebig.*

Un des principaux avantages de la jachère, c'est que la terre étant remuée, tournée et retournée par des labours et des hersages, les mauvaises herbes finissent par disparaître.—*Schwartz.*

L'assolement alterne et la nourriture à l'étable se prêtent un mutuel appui.—*Schwartz.*

La culture associée à la nourriture du bétail à l'étable peut, beaucoup plus facilement et plus promptement que toute autre, faire succéder alternativement les récoltes des fourrages et celles des grains.—*Thaër.*

La courte durée des baux s'oppose aux changements d'assolements.—*Schwartz.*

Un propriétaire doit passer des baux à long terme et éviter de louer trop cher, afin de rendre possibles les améliorations.—*Droz.*

Avant de se décider à drainer une partie des terres qu'il a affermées, le fermier doit examiner si son bail a encore une durée assez grande pour qu'il puisse avoir la chance de rentrer dans ses avances et de réaliser des bénéfices.—*Barral.*

Rien n'indique mieux un bon cultivateur que les soins qu'il donne à ses instruments agricoles.—*John Sinclair.*

Le goût de la trueller porte rarement bonheur aux agriculteurs débutants.—*Lecouteux.*

La terre est une fabrique de produits agricoles, et, semblable aux autres fabriques, elle veut être exploitée, conservée et améliorée.—*De Gasparin.*

La meilleure organisation de la propriété rurale est celle qui attire vers le sol le plus de capitaux, soit parce que les détenteurs sont plus riches à l'étendue des terres qu'ils possèdent, soit parce qu'ils sont entraînés à y dépenser une plus grande partie de leurs revenus.—*J. once de Lavergne.*

Le grand fléau de la prospérité française, c'est la dette, non celle qui a été contractée pour faire valoir, mais celle beaucoup plus commune qui porte sur le fonds lui-même, et qui laisse la propriété nominale sans ressources pour l'entretenir en bon état.—*Léonce de Lavergne.*

Un cultivateur ne doit jamais entreprendre une opération agricole, soit qu'elle rentre dans la pratique ordi-

naire, soit qu'il la considère comme une amélioration, sans y avoir réfléchi avec toute l'attention dont il est capable, et sans être convaincu qu'il est utile pour lui de l'entreprendre.—*John Sinclair.*

Le capital a changé la face de l'industrie ; il doit amener les mêmes conséquences pour la culture.—*Lecouteux.*

Dans une agriculture qui vise à une excessive perfection, le travail des hommes a souvent encore plus d'importance que celui des attelages, il faut ici la plus grande circonspection si l'on ne veut se ruiner à force de travailler.—*Schwartz.*

L'exploitation par fermiers ne peut avoir lieu que dans les pays où il existe déjà des capitaux accumulés dans la classe agricole.—*De Gasparin.*

Vouloir introduire le fermage à prix d'argent dans les pays pauvres et sans capitaux, c'est s'exposer à ne pas être payé et avoir des terres d'autant plus mal cultivées qu'elles sont plus étendues.—*De Gasparin.*

Sans capital et sans crédit suffisant, une entreprise agricole ne saurait être faite avec avantage.—*Thaër.*

Avant tout, il faut s'assurer que la terre qu'on veut acquérir est dans une juste proportion avec le capital qu'on possède.—*Thaër.*

Manière de soigner et de conduire un cheval en route.

Lorsqu'un cheval qui n'a pas l'habitude des grandes courses est destiné à faire un voyage, on doit, avant le départ, doubler la ration d'avoine qu'il reçoit ordinairement sans augmenter celle du foin. Lorsqu'on arrive soit au but que l'on veut atteindre, soit au lieu où l'on doit prendre du repos, il faut, aussitôt que le cheval est à l'écurie, lui donner deux litres d'avoine, et, s'il a très-chaud, bouchonner fortement avec un bon bouchon de paille le corps et les jambes. Si même la chaleur était grande et que le temps fût mou, il faudrait frotter les jambes avec de l'eau-de-vie ou du bon vinaigre, puis jeter sur l'animal une couverture sous laquelle on met un peu de paille, afin que la sueur dont il est trempé puisse sécher. Lorsque le cheval a mangé l'avoine, on lui donne une quantité de foin proportionnée à sa taille. Lorsqu'il a fini, on le fait boire et on lui donne deux autres litres d'avoine, ou même trois si c'est un fort cheval. Après deux heures de repos, y compris le temps qu'il a employé à prendre son repas, on peut remettre le cheval en route, à moins qu'il n'ait parcouru une très-grande distance, comme 40 kilomètres par exemple ; il faut alors lui laisser un repos de quatre ou cinq heures. Le soir on le soigne comme au repos du jour.

Si la course n'était en tout que de 25 à 30 kilomètres, il serait préférable de le faire d'un seul trait, à moins que le cheval ne fût pas bon.

Lorsqu'il fait très-chaud les chevaux souffrent quelquefois de la soif en route, parce qu'ils transpirent beaucoup ; quand on s'en aperçoit, il faut s'arrêter sans dételer, leur faire boire modérément l'eau la moins froide possible, et se remettre de suite en route, afin de ne pas interrompre